

APPLICATION AUX SALARIÉS DE L'AGRICULTURE DU SALAIRE NATIONAL MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI (PROPOSITIONS DE LOI N° 10981 ET N° 11319)

Type de saisine : AUTOSAISINE

Type de texte : RAPPORT

Traité par : Travail, santé & population

Adopté le : 20/12/1950

Mandature : 1947-1951

Rapporteur :

HANQUAUT Jean

La version numérique de ce document n'existe pas.

[Contactez le CESE pour obtenir le document.](#)

PRÉSENTATION

Référence :

1950-15b